

## Table des matières

Préface

Abréviations utilisées

	VII
	IX
<b>PARTIE 1 LES PERSONNES PHYSIQUES ASSUJETTIES À L'IMPÔT</b>	
<b>1. DES PERSONNES PHYSIQUES</b>	
<b>Où doit souscrire une déclaration ?</b>	
1. Personne inscrite au registre national	3
2. Personne <i>qui n'est pas</i> inscrite au registre national	3
3. Application des conventions préventives de la double imposition	4
4. <i>Personnes</i> assimilées à des habitants du Royaume	6
5. <i>Personnes non</i> soumises à l'impôt des personnes <i>physiques</i>	6
6. Quelques cas particuliers	6
7. Dispenses de déclaration	6
8. Proposition de déclaration simplifiée	7
II. Nombre, de déclarations	7
	8
III. Période imposable et durée d'imposition	16
IV. Lieu de l'imposition de la déclaration et de l'obligation de la déclarer	17
V. Validité de la déclaration	
1. Délai dans lequel la déclaration doit être souscrite	18
2. Conditions de forme à respecter	18
VI. Conséquences fiscales d'une déclaration infidèle	19
VII. Conséquences fiscales d'une déclaration non valable	20
1. Délai d'imposition	21
2. Recours à la procédure de taxation d'office	22
3. Bénéfices ou profits forfaitaires <i>minima</i>	23
4. Introduction d'un recours judiciaire	24
5. Accroissements d'impôt	25
6. Amende administrative	26
	27
<b>PARTIE 2 L'ASSIETTE DE L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES</b>	
<b>ET LA DÉTERMINATION DU MONTANT DE L'IMPÔT</b>	
<b>I. Catégories de revenus</b>	
1. Revenus des biens immobiliers	29
2. Revenus des capitaux et biens mobiliers	31
3. Revenus professionnels	32
4. Revenus divers	32
	32
	33

<b>II. Classification des revenus d'après leur origine</b>	33
1. Revenus belges	33
2. Revenus d'origine étrangère et revenus obtenus de certaines organisations internationales	34
<b>III. Revenus de la période imposable 2016</b>	35
1. Revenus afférents à 2017	36
2. Revenus payés ou attribués en 2017	36
3. Revenus constatés ou présumés en 2017	36
<b>IV. Décumul intégral</b>	37
<b>V. Dépenses fiscales</b>	38
1. Déduction	39
2. Réduction	39
3. Crédit	39
<b>VI. Détermination du revenu imposable</b>	40
1. Première opération : détermination de l'ensemble des revenus nets	40
2. Deuxième opération : distinction entre les revenus nets imposables globalement et les revenus nets imposables distinctement	40
3. Troisième opération : déduction des dépenses déductibles	41
4. Quatrième opération : le calcul	41
<b>PARTIE 3 LA FAMILLE</b>	43
1. <b>Charges de famille</b>	45
1. Personnes visées	45
2. Les conditions pour être fiscalement à charge	47
3. Avantage fiscal	55
<b>II. Dépenses Fiscales</b>	66
1. Dépenses pour la garde d'enfant(s)	66
2. Rentes alimentaires versées	72
<b>III. Rentes alimentaires perçues</b>	88
1. Principe général	88
2. Les arriérés de rentes alimentaires	89
3. Montant à déclarer	89
4. Taux d'imposition	92
5. Remboursement de rentes alimentaires perçues	92
<b>PARTIE 4 LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE</b>	93
1. <b>Définitions préalables</b>	95
1. Le bien immobilier au sens fiscal du terme	95
2. Revenu cadastral (RC) et précompte immobilier (Prl)	95